

25 janvier 2022

250

> Développeurs de logiciels – Pharmacie

Liste des médicaments du 2 février 2022

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a autorisé la publication de la *Liste des médicaments* qui entrera en vigueur le 2 février 2022.

Toutefois, **des corrections** ont été apportées au fichier valideur que vous avez en votre possession.


Une nouvelle version du fichier de la *Liste des médicaments* reflétant ces changements est disponible par nos services en ligne. Vous devez donc utiliser le fichier nommé ESR2_FICHVALID_M4961_S1_20220125_075819.dat.

Nous vous rappelons que cette modification à la *Liste des médicaments* doit demeurer confidentielle jusqu'à la date de publication sur notre site Web, prévue le 31 janvier 2022.

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec madame Marie-France Beaulieu au 418 682-5122, poste 5338. Vous pouvez également nous joindre par courriel à pilotage.gdm@ramq.gouv.qc.ca.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)